

Bulletin d'alerte REMI n° 2018-10

Réseau de contrôle microbiologique

Levée d'alerte niveau 2
Zone Etang de Berre (Point Massane) ; groupe : 2
date : 20/06/2018

Observations et commentaires :

Suite à la deuxième série consécutive de résultats inférieurs à la valeur seuil de 4 600 *E. coli* / 100 g CLI pour le déclenchement de l'alerte dans la zone de production de l'Etang de Berre (Point Massane) n° 13-08 classée B pour le groupe 2, **le dispositif d'alerte est levé.**

Tableau des résultats d'analyse

Date de prélèvement	Zone de production			Coquillage prélevé	N° d'analyse	Nombre d' <i>E. coli</i> *
	Nom	N° - classement	N° - nom des points			
04/06/2018	Etang de Berre	13-08 B	110-P-128 - Massane	Palourdes	H.2018.3479-1-1	16 000
07/06/2018	Etang de Berre	13-08 B	110-P-128 - Massane	Palourdes	H.2018.3701-1-1	9 200
11/06/2018	Etang de Berre	13-08 B	110-P-128 - Massane	Palourdes	H.2018-3823-1-1	1 700
18/06/2018	Etang de Berre	13-08 B	110-P-128 - Massane	Palourdes	H.2018-4119-2-1	68

Observations : /

* Résultat exprimé : nombre d'*Escherichia coli* / 100 g. de chair et de liquide intervalvaire

Méthode d'analyse :

- Technique du nombre le plus probable (XP ISO/TS 16 649-3)
- Technique par impédancemétrie (NF V 08-106)

Analyses réalisées par le LDA 13 – laboratoire agréé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche pour le dénombrement des *Escherichia coli* dans les mollusques bivalves.

Les rapports d'essai correspondant à ces analyses peuvent vous être transmis sur demande.

Christophe Brach-Papa,



Chef du Laboratoire Environnement Ressources
 Provence Azur Corse